



PLAN DE VÉGÉTALISATION ET DÉBITUMISATION

L'été s'achève et nous espérons qu'il a été agréable pour chacune et chacun d'entre vous. Cette année encore nous avons pu constater que le changement climatique n'est plus une promesse menaçante pour l'avenir mais une réalité bien installée et éprouvante.

Comme nous nous y sommes engagés en nous présentant à vos suffrages, cette mandature sera placée sous le sceau de la ville durable et de la ville nature.

L'élaboration d'un plan global et pluriannuel de végétalisation et de désimperméabilisation est d'ores et déjà lancée et fera appel à toutes les contributions d'associations ou d'organisations spécialisées en la matière. Notre priorité portera sur la végétalisation des espaces et bâtiments publics, y compris dans les écoles, par les services municipaux ainsi que par les habitants. La végétalisation des propriétés privées fera l'objet d'un traitement parallèle annoncée avec le Territoire dans le cadre d'une révision du Plan local d'urbanisme.

Cette action volontariste et ambitieuse permettra de répondre, à notre niveau, aux 4 objectifs fondamentaux qui doivent conduire les politiques locales de développement durable :

- l'amélioration de la qualité de l'air,
- la lutte contre les îlots de chaleur
- la préservation de la biodiversité
- l'éducation des plus jeunes citoyens aux enjeux environnementaux.

La mise en place d'une Charte des arbres, de permis de végétaliser, de jardins partagés, la création d'oasis dans les écoles, de nouvelles méthodes de plantation et de nouvelles techniques de revêtement des sols sont autant d'axes qui permettront, en lien avec nos actions en matière de déplacements, de traitement des déchets et de politique énergétique de faire de Nogent dans les prochaines années, la ville durable de l'Est parisien.

Philippe Pereira

Adjoint au maire délégué à la ville durable